



## Neufchef

### POURSUITE DES TRAVAUX CŒUR DE VILLES, CŒUR DE FENSCH

Thionville Fensch Agglomération poursuit la réalisation du projet "Cœur de Villes, Cœur de Fensch" sur les rues du Conroy et de Saint Nicolas-en-Forêt à Neufchef. Dans la continuité des travaux d'enfouissement des réseaux secs (éclairage public, basse-tension, télécom), la dernière phase de travaux a débuté mi-avril 2026, à partir de la rue du Conroy, pour un **prévisionnel d'environ 7 mois**. Cette opération est confiée à l'entreprise MULLER TP qui va réaliser les travaux suivants :

- Réduction de la largeur de la chaussée.
- Pose de nouvelles bordures et caniveaux.
- Mise aux normes de l'arrêt de bus en aval de la rue du Conroy.
- Création de places de stationnement.
- Aménagement des abords avec du mobilier urbain et des espaces verts.
- Mise en œuvre de nouveaux revêtements de trottoir : béton désactivé teinté sur les usoirs de la rue du Conroy et enrobé sur les trottoirs de la rue de Saint Nicolas-en-Forêt.
- Réalisation d'un plateau ralentisseur à l'intersection de la rue de Saint Nicolas-en-Forêt et la rue Jean de La Fontaine.
- Mise en œuvre d'un enrobé neuf sur la chaussée.
- Pose des panneaux de signalisation routière et réalisation de la signalisation sur la chaussée.

Ces travaux pourront entraîner des **perturbations temporaires au niveau de la circulation et du stationnement des véhicules** : portions de rue barrées, circulation régulée par alternat en fonction de l'avancée du chantier, interdiction ponctuelle de stationnement, déviation éventuelle...



# HABITANTS - INFORMATION ATION AUX HABITANTS - INFORMATION AUX INFORMATION AUX HABITANTS - INFORMATI

À noter qu'un béton désactivé beige sera mis en place sur les usoirs (espace entre la chaussée et le bâti) de la rue du Conroy à partir de mi-mai 2026, par surfaces successives. Afin que le béton prenne et durcisse dans de bonnes conditions, **les usoirs traités seront interdits aux piétons et aux animaux pendant 24h et aux voitures pendant au moins 14 jours**. Des dispositions particulières seront adoptées pour accéder aux habitations et stationner les véhicules (circulations piétonnes modifiées, interdiction ponctuelle de stationnement...).

Seront dans tous les cas maintenus :

- L'accès des services d'incendie et de secours,
- Les accès aux commerces,
- Les accès piétons,
- l'accès aux entrées d'habitation,
- la collecte des déchets ménagers,
- les services de soins à domicile,
- les services divers de distribution, de portage et de livraison.

À noter qu'un dialogue journalier sera assuré avec les habitants par les agents de l'entreprise MULLER TP, l'équipe de maîtrise d'œuvre (bureaux d'études ERA et OMNIBUS) et les élus, pour trouver des solutions en cas de problème particulier.



**THIONVILLE  
FENSCH**  
Agglomération  
Mémorie d'excellence

[thionville-fensch.fr](http://thionville-fensch.fr)